

LA VILLE DE LA CHAPELLE-SUR-ERDRE
(+ 20 000 habitants - membre de Nantes Métropole)

recrute son·sa

Technicien·ne réseaux et système
(Cadre d'emplois des Techniciens)

Au sein de la Direction Ressources et sous l'autorité du responsable du service informatique constitué de 4 personnes, vous assurerez les missions suivantes :

- Administrer des équipements et briques de sécurité (configuration, reconfiguration, mise-à-jour) ainsi que des ressources serveurs (Espaces partagés, mises à jour système)
- Traiter des demandes et incidents
- Mettre en œuvre des mesures de sécurité en collaboration avec les autres équipes opérationnelles
- Mettre à jour la documentation technique
- Réaliser le support technique en cas d'incident (réception d'appels, diagnostic, planification et réalisation des mesures correctives, intervention d'un fournisseur en cas de besoin, rédaction du rapport de clôture de l'incident)
- Analyser des statistiques et fichiers de logs et rédiger des rapports de performance
- Définir et prendre en charge le suivi des alertes puis mettre en œuvre des moyens de réponse
- Accompagner les prestataires de niveau 2 dans la résolution des problèmes
- Réaliser une veille technologique continue

Spécificités du poste et temps de travail :

- 40h hebdomadaires avec 28 jours de RTT/an
- Possibles pics d'activité en fonction des obligations du service

Rémunération et avantages :

- Rémunération Statutaire, RIFSEEP, prime de service public, participation à la prévoyance, adhésion au COS 44

Vos atouts et compétences :

- Vous avez une bonne maîtrise des infrastructures numériques : réseaux et serveurs
- Vous savez diagnostiquer, évaluer, contrôler et dépanner les PC / Serveurs / Commutateurs / Pare-feu / Téléphonie IP ...
- Vous savez anticiper les difficultés et proposer des solutions
- Vous avez une aptitude à travailler en transversalité
- Vous possédez des qualités relationnelles et d'écoute

Merci d'adresser lettre de candidature et CV par mail à l'attention de M. le Maire sous **ref 2026-17** à
recrutement@lachapellesurerdre.fr

Vous êtes déjà fonctionnaire, il faudra joindre **une copie du dernier arrêté de situation administrative**.

La date limite de réception des candidatures est le 28 février 2026